

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Oyem : trois élèves de Terminale en prison pour vol à main armée

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

DAN Estime Nzambi Koyola, alias "Katicha", 19 ans, Alphe Ella, 21 ans, et Yann Ngadi alias "le Kaf", 23 ans, tous élèves de Terminale au lycée Richard-Nguema-Bekale d'Oyem (LRNB), ont été écroués au Peloton. Le magistrat instructeur l'a décidé après leur audition, le 16 janvier dernier, pour vol avec violence et association de

malfaiteurs. En effet, explique une source judiciaire proche du dossier, les trois apprenants ont semé ces derniers temps la terreur dans le chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. En opérant plusieurs braquages à main armée chez de nombreux commerçants de la localité. Dans la nuit du 6 au 7 janvier 2023, encagoulés, armés de couteaux et de machettes, ils s'introduisent chez un boutique, au quartier Akoakam. Après avoir neutralisé ce der-

nier, ils lui ont d'abord scotché la bouche, les pieds et les bras avant d'opérer en toute quiétude. C'est ainsi qu'ils ont pris le temps de passer au peigne fin son commerce et emporté trois téléphones portables, un écran plasma, des denrées alimentaires et une forte somme d'argent. Dans la même nuit, ils ont également opéré dans la zone du collège Ondo et Fils, en s'introduisant dans une boutique qu'ils ont vidé de tout son contenu. C'est à la suite de plusieurs plaintes que les éléments de

la DGR ouvrent une enquête et réussissent à mettre la main sur Dan Estime Nzambi Koyola. Lequel, mis à table, aurait livré ses complices qui s'étaient déjà réfugiés à Mitzic. Mais une cavale de courte durée puisque les gendarmes de la brigade de Mitzic réussirent à les neutraliser au village Nkar 2 situé à 2 km du chef-lieu du département de l'Okano. Alphe Ella et Yann Ngadi ont ensuite été mis à la disposition de la DGR d'Oyem pour compétence. Laquelle unité a déferé le trio au parquet d'Oyem.



Photo: ANS

Les 3 élèves de Terminale auteurs de vols en série à Oyem, dans les locaux de la DGR.

Makokou : une ado de 18 ans tente de se suicider pour des motifs passionnels

Photo: Landry EKOMBA NDOMBE



Le district de Mvady, où Marie P. a tenté de se suicider.

Landry EKOMBA NDOMBE
Mvady/Gabon

MARIE P., âgée de 18 ans, a tenté, en fin de semaine dernière, de mettre un terme à ses jours dans le district de Mvady, une localité du département de l'Ivindo. À l'origine de cet acte désespéré, l'injonction à elle faite par ses parents de se séparer de son petit ami. Des sources concordantes, la relation entre Marie P. et un jeune homme âgé de 20 ans était connu de tout le monde et n'incommodait personne. Sauf les parents de la jeune fille qui n'appréciaient pas cette relation du fait que le jeune homme était sans-emploi et vivait de petites bricoles. Aussi, les géniteurs de Marie P. ont-ils demandé avec insistance à leur fille de mettre un terme à cette relation, qu'ils considèrent peu profitable à la maisonnée. Non sans faire savoir

à leur enfant leur préférence à l'égard d'un ressortissant camerounais manifestement mieux nanti. Acceptant très difficilement le fait que sa famille lui impose un compagnon, Marie P. décide de se donner la mort. D'autant que le petit ami est, entre-temps, allé confier à la famille qu'il abandonnait toute idée de poursuivre cette relation problématique. Aussi a-t-elle ingurgité de l'eau de javel, avant de s'effondrer peu de temps après dans sa chambre.

L'adolescente, qui est passée très près de la mort a, grâce à une personne de bonne volonté, été transportée d'urgence dans une unité de soins à Mayibout, une bourgade située sur la rivière Ivindo, près du Congo. Seulement, faute de médicaments l'infirmière a procédé à l'évacuation de la jeune fille à Makokou pour y recevoir des soins plus appropriés.



COMMUNIQUÉ
(Portant déclaration et paiement des cotisations sociales)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe l'ensemble de ses employeurs que la déclaration et le paiement des cotisations sociales du 4^{ème} trimestre, dont l'échéance est fixée au 31 Janvier 2023, se poursuivent sur nos différents sites.

A cet effet, vous êtes priés de nous soumettre vos déclarations trimestrielles des salaires via notre site internet www.cnss.ga, et effectuer les paiements y afférents par les canaux habituels. En cas de d'éventuelles difficultés, nous tenir informé à l'adresse recouvrement@cnss.ga.

Pour plus amples informations, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

- 065 73 03 17
- 077 75 60 89

Nous vous présentons nos sincères excuses pour les désagréments occasionnés.

Notre ambition : mieux vous servir

Fait à Libreville, le 11 janvier 2023
L'Administration Provisoire

2070, Avenue Georges Damas Aleka, Batavia • B.P : 184 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25
Centre d'appels : 162 • Service écoute clients et plaintes : 181 www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel